



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE  
MATAWINIE

**AVIS PUBLIC**

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 11 décembre 2024, a été adopté le règlement 245-2024 *ayant pour objet de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie afin de modifier certaines dispositions relatives à l'usage « entreprise rurale »*, ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 6 mars 2025 et est donc entré en vigueur à cette date.

Copie intégrale de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce treizième jour de mars deux mille vingt-cinq.

---

Édith Gravel  
Directrice générale et  
greffière-trésorière